



*AMICALE DES AGENTS GENERAUX RETRAITES
DU GROUPE AXA*

107 rue Réaumur 75002 PARIS

(Association Loi 1901 – Siret n° 531 074 458 00013)

www.reussirsenior.fr

Compte-rendu conseil d'administration du 10 juin 2020
(visio-conférence)

Nous sommes tous présents à l'exception de Roland D'AVEZAC, que nous chercherons à contacter ultérieurement

1/ ACTUALITES (Marie-Odile CORMIER)

- Je tiens tout d'abord à féliciter l'ensemble des présidents de région qui pendant ces trois derniers mois ont contacté les adhérents de leur région, merci pour leur action.
- J'ai eu rendez-vous avec AXA BANQUE (Anita SCOGNAMIGLIO) afin d'avoir un accord pérenne sur la réduction de nos frais bancaires, sur le compte OGOON dont la cotisation est de 6,50 euros par mois, affaire à suivre...
- Ensuite est évoqué le problème des cotisations différentes entre les amicales de région, qui peuvent aller de 35 euros à plus de 48 euros.
Certaines amicales soit n'ont pas voulu encaisser le chèque de 35 euros, soit ont réclamé la différence. Ce problème devrait être réglé au niveau du président de Agea Senior. Une commission spécifique a été créée pour travailler sur ce sujet avec les membres suivants : Michel JENNY ADR Alsace, Yves Maitre ADC SWISS, Bernard Mourey Mag3 Senior, Yves Trevilly ADR Bretagne, Pascal Robin ADR Rhône Alpes et Marie-Odile CORMIER.
Quatre réunions ont eu lieu : Gérard LEBEGUE, a estimé que les 12 euros qui étaient alloués à AGEA n'étaient pas suffisants pour mener des actions efficaces, il demande de l'augmenter de 5 euros.
La cotisation globale passerait de 35 à 40 euros.
Marie-Odile CORMIER s'est trouvée seule contre toutes les autres personnes en s'opposant à cette demande.
Les chambres régionales sont-elles vraiment indispensables ? Les supprimer est impossible pour l'instant puisqu'elles sont autonomes.
L'action de Gérard LEBEGUE, conduisant à regrouper et rendre obligatoire la cotisation de 70 euros avait comme objectif d'augmenter le nombre d'adhérents en double appartenance.

Il faudrait faire une simulation pour savoir à quel moment on peut atteindre un équilibre financier , par exemple avec 200/300 adhérents de plus.

- Marie-Odile CORMIER aborde les nombreuses Visio-conférences qui ont été réalisées avec CAVAMAC en indiquant que les confrères A2P sont en grande difficulté financière. La commission sociale doit les aider. On recense 17 cas pour 8.000 euros d'aide.
- Jean-Martin VIVIER intervient sur notre fonds de réserve (Cavamac). En début d'année, la vente de 115 millions d'euros d'actions nous a permis de bénéficier d'une bourse haute. Nos réserve n'ont chuté que de 7% au 31 mai 2020. Aujourd'hui la baisse est limitée à 5%. Excellent performance dans les circonstances actuelles. La réforme des retraites reste nécessaire. Les cotisations des actifs sont en baisse. Une visio-conférence a eu lieu toutes les semaines avec CAVAMAC pendant le confinement.

2/ COMPTE-RENDU DE REUNION AVEC Antoine MATTEI (Marie-Odile CORMIER)

Marie-Odile CORMIER et Bernard BROSSARD ont eu un rendez-vous avec Antoine MATTEI. Il a précisé qu'il remplace Matthieu BEBEAR à la FFSA.

Il regrette les informations négatives qui ont circulé sur AXA pour la non-prise en charge de la perte d'exploitation.

Le contrat concerné comportait un intercalaire spécifique à SATEC courtier captif d'AXA .

AXA a eu beaucoup recours au télétravail, les envois des mises en demeure ont été suspendus. Un budget commercial de 100 millions d'euros a été déployé, mais les agents généraux n'en sont pas satisfaits.

L'AG d'AXA aura lieu fin juin. Il est possible que les dividendes soient versés pour moitié en juin, Le reste peut-être en fin d'année si tout va bien. AXA n'a pas sollicité les fonds de l'Etat pour le chômage partie, et n'a bénéficié d'aucune aide. Il faut noter que GENERALI et ALLIANZ, groupes étrangers, ont versé les dividendes.

Antoine MATTEI a été remercié pour la transmission de la liste des futurs retraités à notre amicale.

Il est rappelé que certaines régions ne veulent pas appliquer les réductions tarifaires accordées à notre amicale. Après un échange de mails avec AXA, il est confirmé que les réductions s'appliquent également sur les nouveaux produits, comme pour les agents actifs, donc -30% pour le contrat « mon auto ». Un rappel sera fait aux régions par la direction AXA.

En ce qui concerne notre subvention de 40.000 euros, elle nous sera attribuée, bien que le congrès n'ait pas lieu.

Antoine MATTEI a rappelé qu'il souhaitait que le congrès 2021 se réalise en Corse.

3/ RAPPEL (Marie-Odile CORMIER)

« Je tiens à rappeler que les administrateurs contribuent à la bonne gestion de l'association et qu'une bonne gestion ne veut pas dire prendre en charge les dossiers pour lesquels ils n'ont pas d'attribution. S'impliquer sur tous les sujets brouille complètement notre communication et notre plaisir de travailler ensemble. »

Marie-Odile CORMIER demande donc à ce que chacun des administrateurs réalise sa tâche et uniquement sa tâche (cf art. 19 des statuts : « Fonctions »).

4/ COTISATIONS / BUA (André CESBRON)

André CESBRON indique qu'il y aurait 35 nouveaux BUA. 229 cotisations impayées à ce jour, pour un nombre d'adhérents de 1357.

Bernard BROSSARD indique que la dernière relance par mail n'a pas été faite pour tenir compte de la période de confinement, contrairement aux autres années. 1133 cotisations ont été payées depuis janvier.

Il est donc décidé d'envoyer maintenant un dernier rappel par mail. Bernard BROSSARD s'en occupe.

5/ FONDS DE SOLIDARITE (Alain ROBERT)

Alain ROBERT évoque les problèmes financiers d'un couple pour qui le fonds est intervenu.

Il est rappelé que la confidentialité doit être de mise (et qu'aucun nom ne doit figurer).

Alain ROBERT indique que d'autres personnes ont été aidées en leur faisant déposer un dossier auprès du fonds social de CAVAMAC.

6/ VIE DES REGIONS (présidents de région)

- **REGION SUD-EST** : Daniel DUPUIS indique qu'après entretien entre son bureau et la Direction d'AXA, il a obtenu une subvention de 2500 euros.
Un courrier de soutien a été adressé à l'ensemble de ses adhérents et, avec les départementaux, ils ont entrepris une campagne d'appels téléphoniques extrêmement bien appréciée par tout le monde.
Trois réunions annulées.
- **REGION OUEST** : Irène BONNY a tenu plusieurs Visio-conférences avec son équipe; N'a pu réaliser qu'une sortie avant le confinement, ensuite l'équipe a téléphoné en priorité aux plus anciens dont 45 qui n'ont pas de mail.
C'est une centaine de personnes qui a été appelée. Maintien d'une activité en septembre : Honfleur et Pont de Normandie.
- **ILE-DE-FRANCE** : Maurice OUDOT rappelle qu'il n'y a pas de départementaux en Ile de France du fait de la possibilité de se rencontrer plus facilement.

- **REGION SUD-OUEST** : Jean Pierre SALIES : des réunions ont été organisées avec son équipe et les départementaux. Le nécessaire a été fait pour fournir l'ensemble des photos permettant de mettre à jour le site.
Les départementaux ont contacté leurs adhérents : pas de problème particulier. Deux réunions annulées (Carcassonne et Bergerac).

A ce propos, François CARON intervient pour dire qu'il serait nécessaire de le prévenir pour mettre à jour l'agenda qui peut être consulté sur le site internet.

Daniel DUPUIS ajoute qu'il a l'intention de réunir tous les départementaux en les invitant à déjeuner afin de les remercier de leur travail.

7/ RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Marie-Odile CORMIER et Michel DANIELOU interviennent pour indiquer qu'il serait utile d'inviter les nouveaux adhérents ainsi que les partenaires dans le cadre des prochaines réunions en 2021.

Marie-Odile CORMIER propose d'augmenter le budget régional au cas par cas.

8/ ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE (Bernard BROSSARD)

Il est rappelé l'annulation de l'AG de Compiègne. Tous les acomptes sont remboursés.

l'AG doit se tenir dans les quatre derniers mois de l'année. Quand et où ?

Bernard BROSSARD propose de limiter l'AG à une demi-journée à Paris avec l'aide de notre partenaire VACANCES BLEUES qui dispose d'un hôtel avec salle de réunion.

Discussion sur la date : on retient pour l'instant le vendredi 20 novembre à 10h30, en terminant par un déjeuner offert.

Il est proposé d'organiser un Conseil d'Administration le 19 novembre à 16h00.

Bernard BROSSARD indique que la nuitée du 19 au 20 ainsi que le repas seront pris en charge par l'Amicale. Il se charge de faire les évaluations et transmettra les devis au Conseil et au Bureau.

Françoise TALLON présente les tableaux statistiques des comptes de l'Amicale pour 2019, qu'elle nous avait adressés par mail.

Anne-Marie RETIF rappelle que les comptes doivent être présentés en bureau, puis soumis au contrôleur de gestion avant d'être présentés au Conseil. La présidente et la trésorière lui rappellent que ce n'est pas l'usage et que cela ne correspond pas aux statuts.

Un échange large a lieu sur ces comptes.

Anne-Marie RETIF demande que la balance et le grand-livre soient communiqués aux membres du Bureau. Il lui est de nouveau rappelé que sa demande ne correspond pas aux statuts : le détail des comptes est de la responsabilité de la trésorière, lesquels détails de comptes sont vérifiés chaque année par les contrôleurs des comptes avant l'assemblée générale.

Daniel DUPUIS intervient pour confirmer qu'il a communiqué les comptes équilibrés de sa région, mais que cela ne ressort pas sur le tableau présenté.

9/ BULLETIN

Alain ROBERT, nouveau directeur de la Commission de Lecture donne la parole à Anne-Marie RETIF, rédactrice en chef, qui précise qu'elle n'a aucune nouvelle de l'infographiste à qui elle a confié l'ensemble des articles depuis le 22 mai.

Il indique avoir énormément de travail, il est probable que la revue ne sera distribuée qu'après le 10 juillet. Celle-ci a été réalisée avec la collaboration d'une vingtaine de personnes, présidents et membres des équipes régionales.

Elle comporte des articles axés sur une région particulière : le sud-est. Le travail a donc été réalisé avec Daniel DUPUIS sur quatre articles.

Anne-Marie RETIF a organisé avec les présidents de région une visio-conférence pour qu'ils s'expriment sur la situation vécue entre mars et mai. Elle a souhaité que les nouveaux élus se présentent à l'ensemble de notre communauté.

Anne-Marie RETIF regrette que la commission de lecture se transforme en « commission de censure » ce qui n'est pas son rôle ni sa mission indique-t-elle.

Alain ROBERT précise qu'il faudra faire un questionnaire auprès de nos adhérents pour savoir si les articles correspondent à leur souhait et s'ils sont satisfaits de la réalisation de la revue depuis quatre ans.

10/ ACTUALISATION ET VIE DU SITE INTERNET

Une commission existait pour actualiser le site. A notre demande, un travail a été réalisé par Florent DEWAS, en lien avec François CARON et Bernard BROSSARD visant l'adaptation du site à la lecture sur tablette et smartphone. Le résultat est très satisfaisant.

Anne -Marie RETIF remercie François CARON pour ce travail de qualité.

Anne-Marie RETIF a constaté un certain nombre d'anomalies dont elle a référé directement à François CARON. Bernard BROSSARD demande à pouvoir visionner en amont ces informations pour mise à jour du site avec François CARON.

Il n'y a pas lieu pense-t-il de recréer une commission sur ce thème, en accord avec la présidente.

11/ ACTION SUR LE FICHER UGIPS

Un projet de lettre nous est transmis par Bernard BROSSARD. Il sera adressé aux bénéficiaires de la complémentaire santé REUSSIR, non -adhérent à notre amicale, en contradiction avec l'obligation qui est faite pour adhérer au contrat collectif.

Après discussion, il est décidé de l'envoyer à tous les non-membres, adhérents du contrat collectif de moins de 85 ans. Bernard BROSSARD s'en occupe pour prévoir un envoi après les vacances d'été.

12/ VOYAGES

Michel DANIELOU précise que les voyages en Sicile seront regroupés en un seul voyage au 1er septembre.

Le voyage en Equateur du 28 septembre est maintenu jusqu'à nouvel ordre.

Un voyage en Pologne de 10 jours en 2021 ainsi qu'une croisière en Norvège en juin 2021 sont à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 12h30